

Paris, le 21 avril 2011

**L'Autorité des marchés financiers met en garde le public contre les activités de la société GENEVE INVEST**

L'Autorité des marchés financiers (AMF) attire l'attention du public sur les activités de la société GENEVE INVEST dont le siège social est situé 6, place Chevelu, CH-1201 Genève en Suisse. Son site internet est le suivant : <http://www.geneveinvest.com>.

Cette société propose aux épargnants des placements à rendements élevés ainsi que des services d'investissement.

L'AMF signale que la société GENEVE INVEST n'a pas été autorisée à fournir des services d'investissement en France.

En conséquence, l'AMF recommande aux investisseurs de ne pas donner suite aux sollicitations de cette société et de ne pas les relayer auprès de tiers, sous quelque forme que ce soit.

De manière générale, avant de vous engager, vous devez toujours vérifier que l'intermédiaire financier qui propose ou conseille ces investissements figure bien sur la liste des établissements financiers autorisés à exercer en France :

- [liste des prestataires de services d'investissement](#),
- [liste des démarcheurs financiers bancaires](#),
- [liste des CIF](#)

Si l'intermédiaire concerné ne figure pas sur ces listes, nous vous invitons fortement à ne pas répondre à ses sollicitations car celui-ci n'est alors pas tenu de respecter les règles élémentaires de protection des investisseurs, de bonne information ou de traitement des réclamations.

Préalablement à tout engagement de votre part, votre intermédiaire financier doit vous fournir toute l'information nécessaire pour vous permettre de comprendre la nature du produit, les risques qu'il comporte et le montant total des frais qui vous seront facturés.

\*  
\* \* \*

Vous avez des questions, des interrogations ? Vous pouvez vous renseigner sur notre site internet <http://www.amf-france.org> ou contacter l'équipe d'AMF Epargne info service au 01 53 45 62 00 \* du lundi au vendredi de 9h à 17h.

\* coût d'un appel local depuis un poste fixe